



Pour plus d'informations : <http://www.regionsfoodsummit.org/>

**Agriculture, accès à l'alimentation, nutrition : les Régions en action contre la crise alimentaire**

## DECLARATION DE DAKAR

présentée par le

Forum Global d'Associations de Régions (FOGAR) et ses membres à l'occasion du Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire, Dakar, le 19 janvier 2010

Nous, représentants des gouvernements régionaux et associations des gouvernements régionaux des cinq continents, réunis au Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire à Dakar, le 18 et 19 janvier 2010 :

- constatons que plus de 13 ans se sont écoulés depuis l'engagement pris au Sommet Mondial de l'Alimentation de diviser par deux le nombre de personnes sous alimentées d'ici 2015, que les progrès en la matière sont décevants et que la situation alimentaire mondiale est aujourd'hui critique ;
- rappelons qu'aujourd'hui, les effets de la crise économique mondiale se sont conjugués avec ceux de la crise alimentaire, pour gonfler le chiffre des victimes de la faim : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, **le nombre de personnes sous-alimentées a dépassé le milliard d'individus** tandis que deux milliards de personnes sont victimes de malnutrition ;
- soulignons que la crise alimentaire menace la stabilité des relations internationales et concerne toutes les Régions du monde ;
- reconnaissons que **les causes de la faim sont multiples et complexes** : la pauvreté, les guerres, la difficulté de l'accès à la terre, à l'eau et au crédit, la mauvaise organisation du secteur agricole, le poids de la dette ou encore les conséquences des programmes d'ajustement structurel sur les dépenses publiques notamment en matière agricole et sur l'affaiblissement des politiques agricoles nationales ;
- réaffirmons que l'objectif en matière de sécurité alimentaire est double : i) il est d'accroître les disponibilités alimentaires en tant que moyens de nourrir les populations et de générer des revenus suffisants aux acteurs des filières agricoles pour promouvoir le développement rural, ii) il est d'assurer aux populations les plus vulnérables un accès immédiat à la nourriture par la mise en place de filets de sécurité et des mesures de protection sociale ;
- rappelons que le Droit à l'alimentation est l'une des orientations fondamentales adoptée par l'ensemble des pays ;
- rappelons également que la FAO a averti lors du dernier Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu à Rome du 16 au 18 novembre 2009 que pour nourrir une population mondiale qui devrait dépasser les 9 milliards en 2050, **la production agricole devra augmenter de 70 pour cent d'ici à cette date** ;
- constatons que pour y parvenir, les défis techniques sont de taille car l'enjeu pour l'agriculture n'est

EN PARTENARIAT AVEC



pas seulement de fournir en quantité suffisante alimentation humaine et animale ainsi que des agrocarburants à une population de plus en plus nombreuse, mais de couvrir ces besoins alors même que la base de ressources est limitée et que les conditions climatiques se modifient ;

- affirmons que, au-delà de la difficulté technique, **la sécurité alimentaire mondiale relève d'un défi politique** : le temps est venu pour chaque acteur responsable de s'attaquer aux causes profondes et multiples de l'insécurité alimentaire, de traduire sa volonté politique en actions concrètes et de garantir les ressources nécessaires pour investir dans l'agriculture ;
- **déplorons que l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'agriculture soit passée de 18% en 1980 à 5% environ en 2009** suite aux choix stratégiques promus par certaines instances internationales (désengagement de l'Etat encouragé par le FMI, négligence de l'agriculture par la Banque Mondiale, insistance sur le seul « accès au marché » par l'OMC au profit des grands exportateurs), alors même que pour relever les défis techniques il est capital d'augmenter massivement les investissements notamment dans la recherche et le développement agricole dans les pays en développement dont les zones rurales présentent le plus grand potentiel de production ;
- saluons la déclaration du G8 à L'Aquila, en juillet 2009, qui a **replacé le développement agricole des pays les plus pauvres au cœur de la stratégie de lutte contre la faim** et la pauvreté ainsi que la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale visant à améliorer le système de gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire ;
- saluons **la reconnaissance du rôle des autorités locales en faveur du développement** par l'Union européenne qui se concrétise à travers le lancement du programme qui cible spécifiquement les acteurs non étatiques et les autorités locales (ANE-AL) ;
- Rappelons qu'avec une concentration de 60% de la population en milieu rural dans les PED et jusqu'à 80% dans certains PMA, avec une pauvreté croissante et un accès de plus en plus difficile à une alimentation saine et équilibrée, **les territoires ruraux revêtent une importance considérable dans la problématique de la sécurité alimentaire.**

Atteindre cet objectif de sécurité alimentaire implique le concours d'instances agissant à plusieurs échelles distinctes (de l'échelle planétaire à celle des villes et des villages). **Le Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire a l'ambition de promouvoir le rôle trop méconnu et négligé des acteurs à l'échelle régionale (niveau infra-étatique) et de leur donner une voix.**

En effet, le fait d'associer les gouvernements régionaux à la réflexion sur la sécurité alimentaire offre la valeur ajoutée de leur complémentarité par rapport aux gouvernements centraux, **leur proximité** et leur compréhension des différents groupes de populations, **leur aptitude à formuler de manière claire et précise leurs intérêts** spécifiques ainsi que leur capacité à combler l'écart entre les objectifs fixés et leur réalisation concrète. De plus, ils sont le niveau pertinent, comme instance intermédiaire de gouvernance, pour assurer **l'expression des besoins recensés**, la cohérence des pratiques de développement local avec les stratégies nationales. Enfin, ils sont à même d'assurer **la participation des acteurs de leurs territoires** à la définition et mise en œuvre des politiques, ce qui garantit l'élaboration d'un compromis et l'adéquation de toutes les parties prenantes pour pérenniser le projet ou la politique mis en place.

**Nous saluons la consolidation progressive du processus de décentralisation sur tous les continents**, notamment dans les pays en développement où les Régions se voient déléguer de multiples compétences en matière d'agriculture, de transport, de formation des acteurs des filières, d'aménagement du territoire, de gestion des ressources naturelles et de filets de sécurité qui sont des facteurs clés de la sécurité alimentaire.

**Régions du « Nord » et Régions du « Sud » construisent des relations de partenariats** pour agir ensemble contre l'insécurité alimentaire. A travers des appuis aux acteurs du développement, la structuration des organisations professionnelles, les échanges de leurs savoir-faire, l'interpellation politique et le renforcement des capacités, les Régions développent de nouvelles dynamiques de développement.

Ainsi, en raison de leur connaissance et de leur proximité étroite avec les paysanneries et leurs territoires productifs, les Régions ont à prendre toute la part qui leur revient dans la conception et la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire engagées par les États et soutenues par les instances de coopération internationale. **C'est leur compétence, c'est leur responsabilité.**

**Nous sommes convaincus que la mobilisation et l'action des Régions comme collectivités territoriales infra-étatiques contribuent aux côtés des autres acteurs à ce que tous les hommes et femmes aient accès à une nourriture disponible en quantité et qualité suffisantes et adaptée à leurs préférences alimentaires comme éléments constitutifs de la sécurité alimentaire.**

En conséquence le FOGAR et ses membres :

1. **réclament une gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire qui intègre tous les niveaux d'acteurs, dont les Régions**, en vue d'élaborer une stratégie intégrée de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté plus cohérente et plus efficace qui repose sur un dispositif institutionnel original dont la principale caractéristique est la transversalité. Il est urgent de prendre des mesures afin d'établir un Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, conformément aux vœux exprimés dans plusieurs instances à haut niveau récentes, tels que les sommets du G8, du G20 et de la FAO.
2. entendent s'engager dans la gouvernance mondiale de l'alimentation à travers **la participation active au Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA)** (réformé en novembre 2009) pour une mise en œuvre territoriale et intégrée des recommandations du CSA.
3. requièrent/souhaitent l'association des Régions dans la préparation, la mise en œuvre et la gouvernance des programmes nationaux de sécurité alimentaire.
4. appellent à ce que la conclusion des négociations à l'OMC dans le cadre du cycle de Doha tienne compte des répercussions de la libéralisation à outrance des produits agricoles sur les territoires compte tenu de la spécificité des marchés agricoles et des écarts accrus de compétitivité et de productivité entre les PED, notamment les PMA, et les pays développés. En ce sens, une protection contre les importations à bas prix qui concurrencent les filières locales, notamment dans les PMA, et qui menacent la sécurité alimentaire des populations est indispensable.
5. sollicitent les bailleurs de fonds pour que **l'agriculture et l'alimentation retrouvent leur place dans l'APD**, et les États pour que le budget consacré à l'agriculture, à l'alimentation et à la nutrition soit à la hauteur de leur importance en termes de sécurité alimentaire, d'élimination de la pauvreté et de développement.
6. réclament des mécanismes de financement pour favoriser l'adoption de technologies et de pratiques culturelles durables et verser des compensations aux gouvernements et aux agriculteurs pour leur participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
7. demandent aux États de se ressaisir de leurs responsabilités tant en matière de production agricole qu'en matière d'accès à l'alimentation pour les plus vulnérables à commencer par **des conditions négociées respectueuses des populations locales lorsque les ressources foncières sont l'objet de tractations internationales**.
8. appellent à améliorer la disponibilité alimentaire en associant les petits agriculteurs et en tenant compte des connaissances traditionnelles des Régions en développement. Pour tendre vers une agriculture écologiquement intensive, une valorisation optimale des atouts et des contraintes pédologiques, climatiques, hydrologiques doit se faire **au niveau de chaque territoire**.
9. **s'engagent à mettre en œuvre une politique de partenariats durables** en vue d'atteindre les objectifs fixés dans cette déclaration et à promouvoir des coopérations triangulaires intercontinentales pour enrichir les échanges et faire évoluer les dynamiques de développement. La richesse des actions régionales et locales au regard de la sécurité alimentaire est indéniable mais pour être efficaces, certaines doivent dépasser le niveau « pilote » pour constituer **un dispositif de mécanismes clairs, coordonnés, mutualisés et en cohérence avec les stratégies nationales et internationales**.
10. **s'engagent à contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les domaines dans lesquels les Régions ont une réelle valeur ajoutée à apporter :**

**Rôle économique :** Les Régions sont l'échelle pertinente pour conduire les actions de développement suivantes :

- promouvoir les marchés de proximité et les circuits courts dans un contexte national et transfrontalier et leur financement ;
- favoriser les investissements de proximité pour aider les petits paysans à augmenter les rendements (meilleure gestion de l'eau, nouvelles technologies, amélioration génétique) et leurs revenus ;
- valoriser la logique territoriale en organisant l'équipement des territoires (silos et stockages stratégiques, infrastructures de transports, etc.) ;
- mobiliser les savoirs locaux et valoriser les techniques traditionnelles de production, stockage, transformation et commercialisation respectueuses de l'environnement (respect de la biodiversité, utilisation limitée d'énergie fossile, circuits courts de commercialisation, etc.) ;
- encourager l'émergence d'initiatives locales par un appui à la formation des acteurs ;
- promouvoir en parallèle au niveau local des pratiques durables de production et conservation des ressources naturelles et des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets ;
- fédérer les organisations de producteurs pour bâtir des stratégies d'offre face aux oligopoles.

**Rôle opérationnel :** Les Régions sont une échelle pertinente pour améliorer la circulation de l'information :

Les Régions peuvent contribuer à des systèmes d'informations (radios, mobiles, alerte précoce) qui encadrent les territoires, à caractère prévisionnel et prospectif sur les prix locaux, les stocks, les éléments relatifs au climat, l'état des importations, etc.

- ces systèmes d'information doivent couvrir le court-terme pour prévenir les crises et influencer sur les stratégies d'acteurs mais aussi le long terme pour prévoir l'évolution des situations agricoles et alimentaires des territoires et ainsi, alerter et mener des politiques d'adaptation en conséquence ;
- ils doivent permettre de recevoir et diffuser aux acteurs territoriaux une information claire et fiable en provenance des niveaux supra régionaux sur les facteurs pouvant affecter la sécurité alimentaire de leurs populations et, inversement, de faire remonter aux échelons supra régionaux des informations locales, notamment sur l'identification des populations vulnérables.

**11. Pour mener à bien ces engagements, il faut :**

- approfondir le processus de décentralisation notamment dans les PED et les PMA pour l'exercice effectif d'une responsabilité accrue des acteurs locaux ;
- renforcer les capacités réglementaires et institutionnelles des Régions ainsi que leurs moyens d'intervention propres pour une meilleure appropriation et pour la durabilité des programmes de sécurité alimentaire ;
- identifier une répartition claire des compétences entre les différents acteurs publics et entre les acteurs publics et privés.

Pour faire face à ces préoccupations et honorer nos propositions, **les Régions s'engagent à créer au premier semestre 2010 un groupe de Régions du « Nord » et du « Sud »** qui travaillera en étroite relation avec le FOGAR sur des coopérations multi Régions, multi pays et intercontinentales avec un cadre d'accompagnement multipartenaires (CE, FAO, PNUD, AECID, AFD, Coopérations nationales, etc...) afin de lutter contre le risque de coopérations fragmentées et assurer des impacts plus forts sur la sécurité alimentaire.

*Nous tous ici réunis remercions les participants au Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire à Dakar pour leur collaboration et, en leur nom, adressons au Président de la République du Sénégal, son Excellence M. Wade, aux autorités nationales sénégalaises, à l'Association des Régions Sénégalaises et à la Région de Dakar, hôtes du Sommet, notre reconnaissance pour leur hospitalité.*

Dakar, le 19 janvier 2010